

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 30 mars 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Patrick BORÉ représenté par Gérard GAZAY - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Henri PONS représenté par Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Guy TEISSIER.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 026-1634/17/BM

■ Renouvellement de l'adhésion à l'Association des professionnels internet des collectivités territoriales (APRONET) et paiement de la cotisation 2017

MET 17/2989/BM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

APRONET, Association des professionnels internet des collectivités territoriales, a été créée en 2000 pour regrouper les responsables des collectivités territoriales chargés de mission ou chefs de projets TIC administration électronique (informatique, communication, organisation, etc..) pour réfléchir aux évolutions en termes de métiers, de technologies, de services à l'utilisateur.

L'association permet à l'institution de profiter de :

- Un annuaire de plus de 1800 chargés de mission TIC, DSI, chef de projet TIC, webmestres, animateurs multimédia,
- Une liste de discussion, comptant plus de 1300 abonnés, hébergée par le site territorial.fr, liste Web et informatique,
- Neuf réseaux régionaux,
- Des réseaux spécialisés (club intranet - club CIL),
- Une base de connaissance mutualisée, la bourse d'échanges de savoir-faire,
- Des conditions spéciales pour les salons professionnels, les colloques, et toutes actions de formation ou de perfectionnement organisés par les partenaires de l'association APRONET.

La Métropole a adhéré à cette association par délibération HN 016-044/16/CM du 7 avril 2016. il convient de renouveler cette adhésion et de payer la cotisation d'un montant de 750 euros pour l'année 2017.

Signé le 30 Mars 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 18 Avril 2017

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération N°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés le renouvellement de l'adhésion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à l'association des professionnels internet des collectivités territoriales (APRONET) et le paiement de la cotisation 2017 d'un montant de 750 euros.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 Fonction 020 - Nature 6281

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Président de la Métropole
d'Aix-Marseille-Provence
Maire de Marseille
Sénateur des Bouches-du-Rhône

Jean-Claude GAUDIN